

CONDUCTEUR DE CHARIOTS DE MANUTENTION

Catégories 1 - 3 - 5

Public

Toute personne amenée à utiliser des chariots à conducteur porté de catégories 1, 3 ou 5.

Pré-requis

Avoir 18 ans révolus
Permis B souhaité.
Comprendre le français

Durée

Variable en fonction du nombre de catégories visées

Méthodologie

Formation pratique axée sur la mise en situation de l'enseignement théorique dispensé

Moyens pédagogiques

Plateforme intérieure et extérieure de 300 m², rampe, remorque, chariots Cat. 1-3-5, logiciel métier, palettier

Lieu de formation

Centre AFPIA Est-Nord ou sur le site de l'entreprise

Intervenants

Formateurs qualifiés avec une expérience significative dans le domaine
Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant

Evaluation




Tests théoriques et tests pratiques (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance)

Validation

Attestation de fin de formation
Délivrance du CACES pour les catégories validées aux tests d'évaluation

Objectifs

Etre capable, conformément au référentiel de compétences R 389 CNAMTS, de conduire en sécurité un chariot de manutention parmi les catégories suivantes :

Catégorie 1	Transpalette à conducteur porté et préparateur de commandes au sol (levée inférieure à 1m)	
Catégorie 3	Chariot élévateur en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg	
Catégorie 5	Chariot élévateur à mât rétractable	

Contenu

Réglementation

- › Rôles des instances et organismes de prévention
- › Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot
- › Responsabilité du conducteur

Classification et technologie

- › Catégories et caractéristiques fonctionnelles des chariots
- › Conditions et limites d'utilisation, technologie et fonction des organes
- › Fonctionnement des organes de services et dispositifs de sécurité

Sécurité

- › Pictogrammes et panneaux de signalisation
- › Facteurs d'accidents
- › Principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- › Lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité frontale du chariot
- › Dispositifs de sécurité du conducteur
- › Interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes



- › Règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- › Influence des paramètres sur distance de freinage
- › Produits dangereux et risques liés à leur manutention, vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau

Adéquation

- › Chariot/opération de manutention envisagée
- › Chariots/caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention

Vérification

- › Opération et vérifications de prise et de fin de poste

Circulation

- › A vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage (y compris avec obstruction de visibilité et sur plan incliné si nécessaire)
- › Arrêt du chariot en sécurité
- › Prise et dépose de charge au sol

Maintenance

- › Opération de maintenance de son ressort
- › Compte-rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

Et suivant la catégorie de chariot :

Pratique de la conduite	Cat. 1	Cat. 3	Cat. 5
Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier		X	X
Gerbage et dégerbage en pile		X	X
Chargement / déchargement latéral d'un camion / d'une remorque depuis le sol		X	
Chargement / déchargement d'un camion / d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai	X		
Prise, dépose et transport d'une charge longue et/ou volumineuse	X	X	

Conditions de ventes

Catégories par stagiaire	Formation initiale	Renouvellement
Les 3 catégories	750 € HT	500 € HT
2 catégories	600 € HT	400 € HT
1 Catégorie 3 ou 5	350 € HT	300 € HT
Catégorie 1	240 € HT	200 € HT



Informations complémentaires

Le CACES® seul ne permet pas la conduite de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite, au vu :

- de l'aptitude médicale
- après s'être assuré que le salarié a une bonne connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Le stagiaire doit impérativement être en possession de :

- Chaussures de sécurité
- Gilet de sécurité (fluo)
- Carte d'identité

